

# Puits

## Les nouvelles



*Nous vous souhaitons une très bonne année 2009!  
que tous vos vœux les plus chers voient le jour!*

### Second semestre 2008

#### Réunion du 27 Juin 2008

Présents: B de Valous, G Chauve, F Balme, AM Bayart,  
D Saulgeot, E Garcia, J Martiny, D Clavier, C Chtibi.  
Excusés: H Mariotte, F Humblot.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

Décide à l'unanimité de ne pas participer à l'élection du délégué et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 21 septembre 2008.

Il entend par ce moyen manifester son opposition à la fermeture de la maternité de Châtillon sur Seine indispensable à la survie de son territoire et de ses habitants.

#### Réunion du 2 Juillet 2008

Présents: B de Valous, G Chauve, F Balme, F Humblot, D Saulgeot,  
E Garcia, J Martiny, D Clavier  
Excusés: :H Mariotte, AM Bayart, C Chtibi.

Dominique Clavier fait le point sur les travaux de la place

Le Maire donne quelques informations sur l'éclairage du calvaire, l'avancement de l'étude à la parcelle en assainissement, le piquetage de la fin de l'enfouissement Rue du Porche

Suite à la visite en forêt, le conseil après en avoir délibéré décide d'accepter le 1er devis de travaux ONF, refuse les deux autres devis, les travaux dans la parcelle n° 2 sont suspendus.

Enfin le nettoyage du lit de la rivière sera fait dans le cadre du contrat rivière pour un montant de 1620 euros.

Le Maire et François Balme donnent des explications sur la modification statutaire du SIVOM et les perspectives de communauté de communes sur le canton.

#### LES SANTONS DE NOËL

Chaque année, quelques jours avant Noël, les santons de Provence ont pris place sur le bahut du salon, à côté du sapin.

Pendant toute cette période de fêtes, le petit peuple d'argile peint à la main nous a offert toute la naïveté de ses personnages colorés et si pittoresques façonnés avec amour par quelque santonnier provençal.

Là-bas, au bout de l'allée de sable fin, le paysan arrive avec sa mule attelée à la charrette remplie de gros rondins de bois.

Le meunier le précède en portant sur son épaule droite, un gros sac de farine, il tient au bout de la longe son âne lourdement chargé. En chemin, ils rencontreront peut-être le chasseur qui tient fièrement dans sa main droite le lièvre qu'il vient de tirer de son fusil 'cassé' sur son épaule gauche !

Il n'a pas vu juste à sa droite, la jolie provençale vêtue de sa belle jupe à fleurs mauves et tablier blanc, cambrée, la tête haute sous le poids de l'énorme citrouille qu'elle tient sur la tête...

*(Suite en dernière page)*

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Accepte la modification des statuts du Sivom du Canton de Laignes, tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

Le conseil prend connaissance de la proposition faite par le Conseiller Général d'organiser une consultation à propos de la com com, après en avoir délibéré il refuse totalement cette proposition.

Suite à une réunion d'aménagement foncier , le conseil est invité par le géomètre à se prononcer définitivement sur le réseau de chemins, le conseil après en avoir délibéré accepte le réseau de chemins tel qu'il est défini et modifié sur le plan.

Gérard Chauve donne des informations sur les risques de pollution de l'eau potable pour l'exploitation de la carrière de Semond.

### **Le 14 Juillet 2008 à Puits**

(Puisque le Comité des fêtes est en sommeil, le Conseil et des volontaires s'occuperont de tout.)



Beaucoup de monde cet après-midi-là sur la place de la mairie pour participer aux festivités.

Quel que soit l'âge, on joue et on discute sous les grands arbres. Du soleil, mais il ne fait pas chaud en cette mi-juillet!

Enfin les gagnants: petits, moyens et grands reçoivent leur lot offert par la commune et le vin d'honneur se boit pour fêter cette journée.

Puis vient le repas très convivial dans la salle de la mairie, remplie pour l'occasion, et même quelques pas de danse!

Ensuite pour finir en beauté, un grand feu d'artifice, pour une petite commune, tiré du pré à côté de la poterne du château.



Vers minuit, tout le monde se sépare, ravi de son village et de la Fête Nationale ...

## **Réunion du 1er Septembre 2008**

Présents: B de Valous, G Chauve, F Humblot, F Balme, AM Bayart, D Saulgeot,  
Excusés: H Mariotte, D Clavier, E Garcia, C Chtibi, J Martiny.

Réunion avec la participation de Madame Géraldine Gien, géomètre en charge de l'aménagement foncier.

Madame Gien fait une présentation complète du plan de remembrement, l'ensemble des chemins est passé en revue ainsi que les différents terrains de la commune.

Elle présente les deux choix possibles pour que la commune dispose de terrain à proximité du village:

- A** le long du cd 101f à droite sur la sortie de l'agglomération en direction de Coulmier.
- B** le long du chemin de hautots à droite en sortant du village.

Le conseil retient la solution **B**.

Il est rappelé que les propositions devront être ratifiées par la commission d'aménagement foncier.

Le maire donne quelques informations sur la candidature de Madame Isabelle Laporte au poste de secrétaire de Mairie.

Sur proposition du maire le conseil décide de retenir cette candidature. Madame Laporte est recrutée en tant qu'adjoint administratif au 1<sup>er</sup> échelon Indice Majoré 290 à raison de huit heures hebdomadaires.

Le maire indique que pour réaliser une bonne transition une prolongation du contrat de Madame Millot peut s'avérer favorable.

Le conseil après en avoir délibéré accepte une prolongation de son contrat à raison de deux heures hebdomadaires.

Gérard Chauve donne quelques informations relatives au nettoyage du lit de la Petite Laignes dans la traversée des bois.

## **Réunion publique du 22 octobre**

Sur l'assainissement. Plus de participants pour écouter Monsieur Maire du bureau BADGE et lui poser des questions pour le calendrier prévisionnel des travaux, etc.

Communication individuelle de l'estimation des travaux et remise de fiches à chacun des propriétaires.

## Réunion du 23 Octobre 2008

Présents: B de Valous, G Chauve, F Humblot, F Balme, AM Bayart, D Saulgeot, E Garcia, C Chtibi, J Martiny.  
Excusés H Mariotte, D Clavier.

Le conseil souhaite faire tailler les arbres face à l'église et sur le terrain communal rue des Hoteaux. Christophe Chtibi demandera des devis.

Le conseil prend différentes décisions de gestion (remboursement par les assurances, modification d'ordre budgétaire & divers menus travaux de plomberie électricité )

Le maire informe le conseil des décisions de la commission d'aménagement foncier. Les demandes de la commune ont été honorées sauf pour le terrain le long de la rue des Hoteaux qui a été remplacé par un terrain le long du Cd 980 à l'entrée du village (coté Montbard).

D Saulgeot et E Garcia font la présentation des travaux ONF 2009 Parcelle 22 23 24 & 32  
✓ Dégagement des taillis en deux passages début 2009 et fin 2010.  
✓ Ouverture de chemins et de coupes d'éclaircies.

Le maire et François Balme donnent des informations sur le sivom et les conséquences du retrait de Laignes.

L'estimation actualisée par le SICECO pour les travaux d'enfouissement rue du porche est de 54 000 €

Le maire fait le point sur l'étude d'assainissement:

- ❖ 91 habitations recensées
- ❖ 19 habitations ne nécessitant pas de travaux
- ❖ 71 habitations pouvant faire l'objet d'une opération
- ❖ 766 745 € de travaux

Le conseil devra se prononcer sur le mode de financement et le contrat type à proposer aux habitants concernés.

Le problème lié à la disparition de la boulangerie de Coulmier est évoqué par J Martiny

Fr Balme rend compte de l'exposé de la communauté au sujet des pôles scolaires. L'idée étant de réduire leur nombre à dix. Chaque pôle devant recevoir environ cent élèves et bénéficier d'une cantine.

## Réunion du 14 Novembre 2008

Présents: B de Valous, G Chauve, D Clavier, F Humblot, F Balme, AM Bayart, D Saulgeot, E Garcia, C Chtibi, J Martiny.  
Excusés H Mariotte, E Garcia.

Le conseil décide de reconduire l'aide aux activités de jeunes. Le montant de trente € et les conditions d'attributions sont reconduits. Cette aide sera désormais lié à l'année académique en cours. Une subvention de cent € sera également versée à l'Ascle qui offre un certain nombre d'activités sur le canton de Laignes.

Le conseil décide de mettre en vente l'ancien ordinateur, et fixe le prix minimum à cent €, l'offre la plus disante sera retenue.

La dissimulation des bennes à verre est évoquée: elles seront déplacées à l'issue de l'aménagement foncier.

Francis Humblot évoque la possibilité d'aider les jachères fleuries. Le conseil retient l'idée.

Le conseil accepte le versement des "indemnités de conseil" au percepteur.

Un questionnaire sur le pain est présenté par Francis Humblot, sa publication est différée en attendant les résultats des prospections en cours.

Le conseil après avoir pris connaissance des éléments de l'étude à la parcelle réalisée par Badge arrête, selon les règles de l'agence de bassin Seine Normandie, la liste des habitations éligibles pour l'opération.

Pour le financement, le maire propose au conseil d'étudier les points suivants:

- ❖ Un étalement du remboursement des sommes dues par les particuliers sur plus d'une année.

- ❖ L'apport d'une aide destinée:

- ✓ à garantir les habitants contre tout dépassement de devis.

- ✓ à diminuer dans la mesure du possible les sommes restant à charge des particuliers.

- ❖ Une aide destinée aux habitants ne nécessitant pas de mise aux normes: pour une vérification / vidange de leurs installations.

Ainsi l'ensemble de la population bénéficiera d'une façon ou d'une autre de cette opération sur les assainissements individuels.

Ces dispositions seront étudiées par le conseil et feront l'objet de décisions ultérieures.

### **Réunion du 15 Décembre 2008**

Présents: B de Valous, G Chauve, D Clavier, F Humblot, F Balme, AM Bayart, D Saulgeot, E Garcia, C Chtibi, J Martiny.

Excusés: H Mariotte, E Garcia, J Martiny.

Le conseil accepte l'offre de rachat de l'ancien ordinateur et arrête la liste des jeunes bénéficiaires de l'aide aux activités.

Dominique Clavier informe le conseil qu'un projet de reprise de la boulangerie de Coulmier est en cours.

Le maire donne un compte rendu de la rencontre sur le terrain avec l'ONF & l'entreprise D'Herbomez au sujet du chemin dégradé pendant l'exploitation de l'hiver 08/09.

Après avoir pris connaissance de la lettre d'engagement de l'entreprise, le conseil demande que soit précisée la section du chemin qui doit faire l'objet de travaux et qu'un état des lieux soit fait par l'ONF avant et après la prochaine exploitation.

Le conseil prend diverses décisions de gestion courante: délibérations modificatives du budget.

Après avoir examiné le devis pour la taille des arbres devant l'église et après avoir entendu les explications de Christophe Chtibi, le conseil arrête son choix sur l'entreprise "l'Arbre remarquable"

Le conseil prend connaissance de la proposition de portage par la communauté de communes de Chatillon, d'une zone de développement éolien à l'échelle du pays chatillonnais.

Après en avoir délibéré le conseil refuse que le territoire de la commune de Puits soit intégré dans cette ZDE.

Quelques informations sont données par François Balme sur le Sivom. Il est rappelé que la prochaine réunion du Sivom se tiendra à Puits le 17 décembre.

Christophe Chtibi et François Balme donnent des informations sur le Sivos et les projets d'associations avec Coulmier. Le Sivos et Coulmier garderaient leurs dépenses d'investissement, le fonctionnement serait mutualisé. Cette association permettrait de pérenniser le nombre de postes alloués au Sivos et améliorerait le service rendu à la population.

Compte tenu de la mauvaise tenue des portes extérieures du local traiteur, le conseil envisage leur remplacement, Gérard Chauve recherchera des devis.

Le conseil examine le projet de convention pour l'opération de mise aux normes de l'assainissement. Une prochaine réunion publique permettra de présenter cette convention et le financement de l'opération.

Nous vous donnons rendez vous en juin-juillet 2009 pour un nouveau numéro des "Nouvelles de Puits".

*(Suite et fin de la première page)*

Devant eux, c'est le couple d'arlésiens qui les précède dans cette marche silencieuse... Mais que fait le montreur d'ours, là-haut sur le rocher? Il a dû arriver avec la bohémienne qui danse un flamenco endiablé les pieds nus dans la mousse...

Et ces deux là! Toujours leurs plus beaux habits du dimanche; lui, un pantalon bleu-marine et veste grise, chemise blanche. Pour elle, une longue jupe à larges rayures ocre et jaunes brodées de fleurs rouges et vertes. Il porte une lanterne à la main gauche. La route sera longue; elle a dans la main droite une grosse fougasse.

Dans leur sillage, la laitière s'est également nantie de deux grands bidons de lait tout frais, le divin enfant doit avoir faim...

Nous approchons de la grotte, couverte d'écorces, de mousse et de petits fagots. Sur le flanc gauche, un petit torrent dévale entre les pierres. La poissonnière, matronne au décolleté généreux n'a pas oublié de prendre avec elle un panier de ses plus beaux poissons tandis qu'à ses côtés, une belle aixoise à la robe violette et tablier fleuri apporte un présentoir fixé autour de son cou, plein de ces petits losanges de pâte d'amande!

Nous approchons sensiblement du haut lieu de cette grotte où s'est passé il y a deux mille ans, un événement extraordinaire qui bouleversa l'Humanité.

Là, c'est le garde champêtre qui attend son petit monde, le tambour solidement attaché à son cou, les baguettes à la main... : "Avis à la population ! Il est né le Divin Enfant! "

Il règne dans cette grotte un calme divin. Les bergers sont en adoration, leurs moutons à leurs pieds.. Marie sourit à l'enfant couché sur la paille... Joseph contemple ce petit qu'il protégera et qu'il élèvera là-bas, à Nazareth, dans son atelier de charpentier...

Trois curieux personnages sont prosternés à leurs côtés. Trois rois que l'on dit "Mages" ayant déposé aux pieds de l'enfant les présents de l'Orient. Trois rois guidés par l'étoile à travers le désert.

Il y a aussi les angelots suspendus aux branches des arbustes, petits chérubins jouflus défiant toutes les lois de l'équilibre.

Seulement voilà... nous sommes déjà presque à la fin du mois de janvier. Cette modeste et pittoresque représentation trône sur le bahut depuis déjà plus d'un mois! Nous en avons tous bien profité, les enfants qui n'en ont plus que le nom, ont une fois de plus apprécié la magie de Noël et ses rites immuables.

Il faut désormais ranger le petit peuple de terre cuite dans le grand carton qui descendra très vite dans un coin du garage...

Chaque personnage va se blottir dans une feuille de papier de soie pour ne pas s'abimer... et pendant onze mois maintenant, les santons de Provence vont dormir du sommeil des justes.

Et en décembre prochain, si Dieu le veut...